

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉMERGENCE LANCE UN APPEL A CANDIDATURE POUR LE CHOIX DU GÉRANT DÉLÉGATAIRE DE SON 4ème COMPARTIMENT

Paris, le 17 décembre 2019 - Émergence, le fonds d'accélération de Place des sociétés de gestion entrepreneuriales les plus talentueuses et innovantes, lance un appel à candidature, conformément à ses statuts, pour sélectionner le gérant délégataire chargé de la gestion financière de son 4^{ème} compartiment, « Émergence Europe », qui sera lancé courant 2020.

Sont éligibles à cet appel à candidature, les sociétés de gestion qui disposent d'une expérience dans l'incubation et/ou l'accélération de jeunes sociétés de gestion, sur le périmètre de l'Union Européenne (hors Royaume-Uni), qui sont basées en France avec des équipes de gestion dédiées et qui ont un agrément AMF approprié. Une maturité dans les pratiques d'investissement responsable est également demandée.

Le gérant délégataire a une mission centrale dans la gestion du compartiment. Il en assure la gestion financière à savoir identifier les gérants entrepreneuriaux prometteurs qui pourraient recevoir des capitaux à gérer d'Émergence, analyser et présenter au comité d'investissement les dossiers présélectionnés des candidats. En charge de la réalisation des investissements du compartiment préalablement approuvés par le Comité d'Investissement d'Emergence émanation du Conseil d'Administration de la SICAV, de leur suivi et du contrôle des risques, le gérant délégataire doit pouvoir offrir un appui au développement des sociétés accélérées, calculer le partage des revenus selon les conditions contractuelles fixées avant l'engagement d'incubation/accélération et produire un reporting de qualité suivant les exigences réglementaires et les besoins des investisseurs, notamment en matière ESG.

Il pilote également la **gestion administrative du compartiment** pour répondre aux obligations juridiques, sociales, fiscales et réglementaires du compartiment de la SICAV, assure **la gestion comptable des actifs gérés** et sert de liaison entre le compartiment de la SICAV et les organismes de tutelle. Enfin, Il développe la **commercialisation du compartiment** auprès d'investisseurs institutionnels en France et dans les autres pays de l'Union Européenne.

Conformément aux statuts d'Émergence, le gérant délégataire du nouveau compartiment sera désigné par le Conseil d'Administration de la SICAV. Il sera sélectionné parmi les candidats ayant répondu à l'appel à candidature, au plus tard le mercredi 22 janvier 2020, 18h00, et ayant préalablement manifesté leur intérêt à l'appel à candidature, au plus tard le vendredi 3 janvier 2020, 18h00.

Le dossier de candidature est disponible sur le site de l'AFG, pour ses adhérents, ou éventuellement sur demande auprès de EmergenceEurope@emergence-incubation.com.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACTS

EMERGENCE

Bertrand du GUERNY, Directeur Général +33 (0)6 88 36 05 60 EmergenceEurope@emergence-incubation.com

RELATIONS PRESSE

toBnext Antoinette DARPY +33 (0)6 72 95 07 92 adarpy@tobnext.com

À PROPOS D'ÉMERGENCE

La SICAV Emergence est le premier fonds d'accélération de la Place financière de Paris. Son objectif est d'accélérer les jeunes sociétés de gestion entrepreneuriales basées en France ou venant s'y installer, les plus prometteuses et innovantes, et de leur confier des capitaux à gérer (seed money) indispensables à leur croissance et leur développement à l'international. Emergence investit sur un horizon d'au moins 4 ans dans un de leurs fonds sélectionné pour l'aider à franchir le cap des 100 millions d'euros d'encours sous gestion et desserrer les contraintes institutionnelles et réglementaires (ratios d'emprise).

Depuis sa création début 2012, 800 millions d'euros ont été mobilisés par la SICAV Emergence et mis à disposition de 19 jeunes talents à travers ses trois compartiments dont le gérant délégataire est NewAlpha Asset Management : Performance Absolue (250 M€), Actions I (200 M€), Actions II (320 M€).

Émergence réunit 15 grands investisseurs institutionnels qui agissent ensemble en véritables partenaires d'accélération de ces sociétés de gestion entrepreneuriales à fort potentiel.

En lançant Émergence, l'industrie de la gestion française, numéro deux en Europe par le montant des capitaux gérés (4 000 milliards d'euros fin 2018), et reconnue pour son expertise, sa capacité d'innovation et son dynamisme entrepreneurial, s'est dotée d'un modèle innovant pour associer les investisseurs institutionnels à un fonds de nature à renforcer l'attractivité de la Place financière de Paris dans la compétition européenne pour la localisation des activités de la gestion d'actifs.